

Compte rendu réunion 1^{er} semestre 2015

Commission des Affaires Maritimes et Portuaires

10 Avril 2015

Présents : Mme F. NOEL, Jean LEPETIT (Mairie), Gilles AUGER (Mairie), Claude HOLE (Ycsv), NOEL (Snsn), Michel TRAISNEL (Cotentin), Guy LEPETIT (Mairie), Lucien POIROT (Auppsv), Jean LOIT (Extérieur)

Excusés : Gilbert DOUCET (Mairie), Alain PERROT (Cnbsv), Joël LETERRIER (Extérieur), Jacques DADURE (Vieux Gréements)

1-Loi NOTRé

- article 18a, redevance mouillage sur aires protégées
- article 11, propriété, aménagement, entretien et gestion des ports relevant du département transférés au 1^{er} janvier 2017 aux collectivités territoriales
- pour Jean LEPETIT, transfert à la Région qui délèguera aux Départements
- diminution des dotations d'état
- intégration des ports dans la Spl toujours d'actualité
- les petits ports sont déficitaires

2-Conseil Portuaire

- renouvellement du CA de la Spl au mieux dans un mois
- validation du bilan de l'année 2014 par le nouveau CA
- toutes les structures au niveau du Conseil Départemental sont à renouveler
- Conseil Portuaire en fin d'année, peut être un en Juin

3-Taxes Foncières

- le nouveau mode de calcul fait apparaître un montant des taxes foncières pour les installations portuaires d'environ 50 000 €. Il faut y rajouter les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et foncières sur les bâtiments. Par rapport aux taxes foncières de 2014 (117 000 €) Mme NOEL espère une diminution, voir un montant identique, pour 2015
- toutes les participations de Région et de Départements sont financées par les contribuables

4-Vidéo-surveillance

- opérationnelle
- déclaration préfecture à faire
- bonne qualité de mise en route et d'images
- durée de stockage 15 jours
- doit couvrir toutes les incivilités, vol sur les petits bateaux, utilisations anormales des poubelles
- accès aux images avec courrier en recommandé avec AR

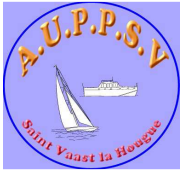
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hogue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hogue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





5-Zone technique

- Michel TRAISNEL se plaint d'un nombre trop importants de véhicules sur la zone technique entraînant des difficultés de manœuvres du roulève
- problème du code d'accès, peut être à changer plus souvent car il y a des personnes qui n'ont lieu d'y entrer
- règlement de la zone technique à mieux respecter

6-Zodiac et remorques

- la problématique est toujours en suspens
- l'idée du stockage des remorques sur les pelouses renforcées est toujours d'actualité
- financement par la Spl mais il faut envisager une participation des utilisateurs, solution parcmètre
- problème récurrent sur la cale Bernard où les remorques sont attachées aux structures du chantier

7-Passeports Escales

- les règles de fonctionnement seront identiques à 2014, 15 € pour 5 nuitées quelque soit la taille du bateau.
- CHERBOURG a adhéré au fonctionnement Passeport Escales.

8-Pollution du port

- forte pollution du port suite au carénage et à l'entretien du Millésime
- Mme NOEL voit le sujet

9-Incident sur le port

- fuite d'eau important suite à la rupture d'un joint
- évaluation du volume à 1 500 m³
- coût supporté par la Spl avec un recours possible auprès de Véolia

10-Défibrillateur

- Lucien POIROT fait remarquer un manque d'information quand au positionnement du défibrillateur sur le port, se trouvant à la capitainerie
- information cruciale aux alentours de la marina et de l'école de voile
- possibilité d'un 2^{ème} défibrillateur près de l'école de voile
- Mme NOEL annonce un coût d'installation de 2 000 €
- prendre en compte l'aspect sécurité et rapidité d'intervention

11-Sanitaires

- présence d'animaux domestiques dans les sanitaires et les douches
- demande de panneaux d'interdiction sur les portes d'entrée des sanitaires (Marina et capitainerie)

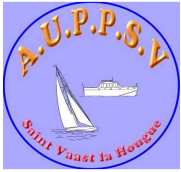
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hogue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hogue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





12-Camping car

- plainte de plaisanciers sur la présence de camping car à proximité de la Marina
- certains appartiennent à des résidents
- pas de constat de stationnement abusif

13-Horaires ouverture des portes

- Lucien POIROT pense qu'il serait souhaitable que les horaires soient affichés près de la passerelle côté chantier Bernard
- attrait touristique
- idée de panneau lumineux avec heures des marées et heures des portes

14-Vieux gréements

- 10 à 12 bateaux concernés de 5 à 10m
- réunion près de la capitainerie autour du ponton C l'hiver ou présentation de 2 navires au pied de chaque passerelle avec panneau descriptif
- souhait de l'association d'un regroupement à l'année de tous les bateaux au ponton C
- incompatible avec le fonctionnement visiteur de l'été

15-Centre de débarque

- opérationnel depuis Février 2015
- opération à plein au mois de Mars
- 11 bateaux sont inscrits
- fourniture de glace
- chiffre d'affaire d'un montant de 2 000 000 € pour assurer l'équilibre
- outil répondant à la demande
- capacité de stockage 800 bacs
- centre de Barfleur actuellement en difficulté

16-Stationnement sur les quais

- malgré les emplacements réservés trop de véhicules de pêcheurs stationnent sur les quais
- diminution des places disponibles pour les riverains et les touristes
- Mme NOEL doit leur faire un courrier

17-Plan de prévention des risques littoraux

- une réunion publique a eu lieu le 9 Avril 2015
- plus d'informations sur le site de la préfecture
- www.manche.gouv.fr
- une 2^{ème} réunion publique est prévue
- une enquête publique à l'été 2015
- étude des digues
- définition de zones rouge, bleues et blanches

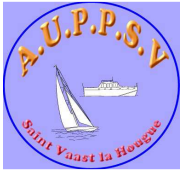
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- entretien à faire et à la charge des communes et communautés de communes
- big-bags remplacés par des palplanches implantés le long de la digue de la Hougue

18-Filets de pêche

- stockage à la déchetterie refusé
- courrier aux pêcheurs pour s'occuper eux même de leur filets
- filets jetés n'importe où
- terrain à trouver en tenant compte des odeurs, des rats et l'accessibilité aux poids lourds pour la filière de retraitement
- peut être à la Bijude en enclos fermé

19-Tarifs portuaires

- Lucien POIROT s'inquiète sur des tarifs portuaires de Cherbourg devenant plus attractifs que ceux de St Vaast et sera en mesure de présenter un comparatif à la prochaine réunion
- selon Mme NOEL les moyens mis à disposition par la commune sont bien plus conséquents
- Gilles AUGER préfère rester à St Vaast même si c'est plus cher

Prochaine réunion fin Septembre

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>

